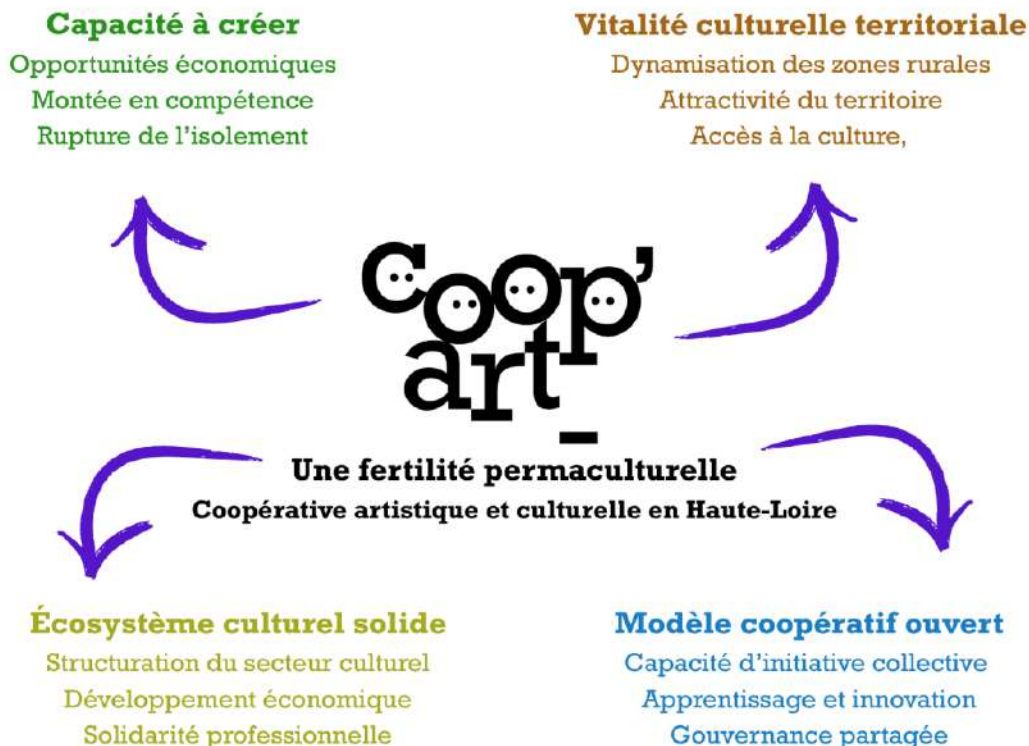


ETUDE D'IMPACT DE L'UTILITE SOCIALE DE COOP'ART



RAPPORT

Septembre 2025

Coop'Art

6, Bd de la République, 43000 Le Puy en Velay
coordination@coopart.fr

Sommaire

La méthode	4
ÉCOSYSTEME CULTUREL SOLIDE.....	4
Contexte.....	4
Proposition de Coop'Art	5
Reconnaissance	6
Structuration	7
Partenariat hors champ culturel.....	8
Communauté.....	9
Développement économique	10
Solidarité professionnelle	11
Pérennité	13
MODELE COLLECTIF OUVERT.....	15
Contexte.....	15
Proposition de Coop'Art	15
Diversité.....	17
Horizontalité	19
Gouvernance partagée	19
Capacité d'initiative collective.....	20
Expérimentation.....	21
Production de sens / culture partagée	22
Apprentissage et innovation.....	23
Pistes à creuser.....	24
CAPACITE A CREER.....	25
Contexte.....	25
Proposition de Coop'Art	25
Montée en compétences.....	26
Rupture de l'isolement	26
Bien-être professionnel	27
Légitimité pour toutes et tous	28
Hybridation créative	29
Émulation et inspiration.....	29
Opportunités économiques	30
Pistes à creuser.....	30
CONTRIBUTION A LA VITALITE CULTURELLE TERRITORIALE.....	31
Accès à la culture	32
Développement d'une offre de qualité.....	33
Vision globale et élargie de l'offre.....	35
Impacts économiques	36
Conclusion	37

 <u>Date de création :</u> 2017 (transformation en SCIC en 2021) <u>Secteur d'activité :</u> Culturel, soutien au spectacle vivant <u>Territoire d'activité :</u> Haute-Loire <u>Statut juridique :</u> SCIC SAS <u>Nombre de salariés :</u> 3 <u>Nombre de sociétaires en 2025 :</u> 137 <u>Collège de vote :</u> non	<u>Chiffre d'affaires 2024 :</u> 430 000€ <u>Part des subventions dans le résultat d'exploitation en 2024 :</u> 12% <u>Autres chiffres en 2024 :</u> * 8 temps de rencontre organisés * 2 projets artistiques portés par les sociétaires * 1 500 heures dédiées par les sociétaires à la vie de la SCIC <u>Site internet :</u> https://coopart.fr/
---	--

La Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) Coop'Art fédère plus d'une centaine d'acteurs culturels de la Haute-Loire, incluant artistes, techniciens, programmeurs, porteurs de projet, structures culturelles et collectivités locales.

Son objectif est de contribuer au développement artistique et culturel du territoire en offrant un cadre structurant pour ces acteurs.

Coop'Art regroupe trois domaines d'activité répondant aux besoins identifiés sur le territoire :



La mise en réseau des acteurs culturels et le montage de projets collectifs ;



La gestion, la location et la vente de matériels scéniques professionnels ;



La prestation de service en ingénierie culturelle et technique.

Son originalité tient à la fois à la diversité de ses membres, à son périmètre départemental et à ses modalités de gouvernance ouverte associant public et privé. Son modèle original se construit chemin faisant depuis 7 ans avec un nombre croissant de sociétaires.

Consciente de ses spécificités et forte de son développement, la SCIC souhaite interroger son utilité sociale dans la perspective du renouvellement de son projet

coopératif. Il s'agit de questionner sa contribution effective et singulière au territoire et à ses membres.

La méthode

Qualification de l'utilité sociale

L'utilité sociale de Coop'Art a été identifiée à travers **65 entretiens semi-directifs** réalisés par le groupe « Évaluation » composé de sept personnes. Le groupe a analysé collectivement les résultats autour de dimensions significatives de l'utilité sociale de Coop'Art.

Mesure de l'impact social

Au cours de l'analyse qualitative, le groupe s'est interrogé sur les éléments de preuve tangibles et mesurables pouvant confirmer l'analyse. Le groupe a construit **24 indicateurs d'évaluation** de l'impact social de Coop'Art.

A partir de ce travail, **un questionnaire de 105 questions** a été élaboré pour renseigner les indicateurs. Il a été transmis aux parties-prenantes de la coopérative. **85 personnes ont répondu**, dont 69 sociétaires.

Les données recueillies ont été intégrées dans l'analyse et complétées avec des données internes.

Ce travail a été réalisé avec le concours d'Hélène Duclos, pionnière dans le champ de l'évaluation de l'utilité sociale des structures et des collectifs de l'Économie Sociale et Solidaire.

Écosystème Culturel Solide

Contexte

Le secteur culturel en Haute-Loire, à l'instar d'autres territoires ruraux, se caractérise par une grande diversité de métiers, de pratiques artistiques et d'initiatives locales. Cependant, cette richesse est fragilisée par une **structuration inégale du tissu professionnel**. La disparition de structures fédératrices, comme Haute-Loire Musique et Danse (HLMD) ou la Scène Conventionnée du Théâtre du Puy-en-Velay, a entraîné une dispersion accrue des acteurs : les liens entre compagnies, programmeurs, techniciens, collectivités et autres intervenants se sont distendus, rendant plus difficile la collaboration entre les différents champs artistiques et les domaines connexes.

Ce manque de coordination se traduit aussi par une absence d'interlocuteur unique et représentatif vis-à-vis des institutions. Les échanges entre disciplines, entre territoires, ou entre acteurs aux statuts variés restent ponctuels et insuffisants pour construire une dynamique territoriale cohérente. Le parc de matériel départemental devenait vétuste, freinant les synergies potentielles et accentuant la précarité de certains projets.

Par ailleurs, la culture peine encore à trouver une place stratégique dans les politiques publiques locales. Elle reste peu visible dans les priorités des élus, et manque d'espaces

de représentation où faire valoir son rôle structurant, tant sur le plan social qu'économique.

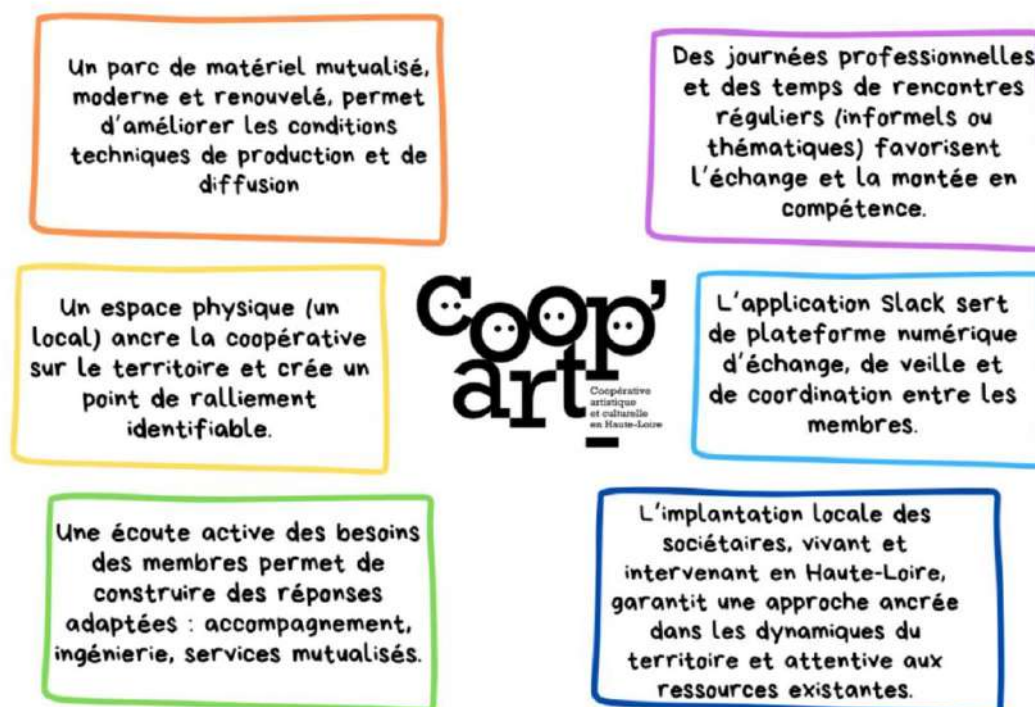
Dans ce contexte, Coop'Art s'est imposée comme **une réponse collective à la fragmentation du secteur culturel local**. Elle vise à tisser des liens durables entre les acteurs culturels, à renforcer la solidarité professionnelle, et à offrir un espace commun de coopération, de mutualisation et d'expérimentation.

Proposition de Coop'Art

Face à la dispersion du secteur culturel local, Coop'Art se positionne comme un acteur pivot, au service du lien, de la coopération et de la structuration. Fidèle à une approche inspirée de la permaculture, la coopérative joue le rôle d'espace fertile, où les relations, les projets et les ressources se croisent et s'enrichissent mutuellement. Elle ne se substitue pas aux porteurs d'initiatives, mais agit comme facilitateur : elle crée les conditions favorables à l'émergence, à la consolidation et à la mise en réseau des projets culturels.

Coop'Art est un **lieu de rencontre interdisciplinaire**, qui rassemble des artistes, des techniciens, des programmeurs, des porteurs de projet, des structures culturelles, des collectivités... Tous participent à un écosystème vivant, où chacun peut trouver des ressources techniques, humaines et immatérielles. La coopérative ne se résume pas à une structure de services : elle est un lieu-ressource, un carrefour culturel où se tissent des relations durables et où se déploie une vision partagée du développement territorial par la culture.

LES ACTIVITÉS ET OUTILS DE COOP'ART



Dans cette logique de catalyseur, Coop'Art est aussi capable de répondre à des demandes issues d'une diversité de réseaux (par exemple Auvergne Rhône Alpes Spectacle Vivant, Jazz(s) Ra, Le Fusible, Le Damier, la CRESS...), de faire essaimer ses pratiques et d'initier des coopérations nouvelles comme le 1er Forum réunissant les

quatre réseaux régionaux des Musiques Actuelles. **Elle combine des ressources variées** (techniques, humaines, sociales, immatérielles) **et favorise leur interaction**, pour créer un écosystème culturel résilient.

L'analyse des effets de Coop'Art permet d'identifier plusieurs registres d'impact, observables à différents niveaux : individuel, collectif et territorial. Ces impacts sont issus à la fois des services proposés, des dynamiques relationnelles entre sociétaires et de la place que prend Coop'Art dans l'écosystème local.

Ils peuvent être regroupés en six grandes dimensions :

- **La reconnaissance** des acteurs culturels et de Coop'Art par leur environnement,
- **La structuration** des activités et des réseaux,
- L'ouverture à **des partenariats hors champ culturel**,
- Le développement d'un **sentiment de communauté**,
- Le soutien au **développement économique**,
- La **solidarité professionnelle** entre les membres.

À cela s'ajoute une réflexion sur la pérennité du projet coopératif et sur la capacité de Coop'Art à maintenir dans le temps son utilité sociale.

Reconnaissance

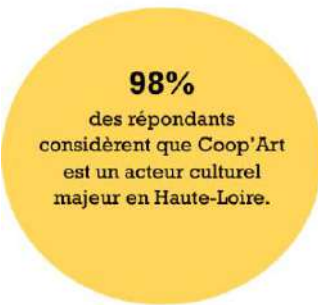
Coop'Art se positionne comme un espace d'interconnexion, de partage et de rencontres. Ce rôle de carrefour permet aux acteurs culturels, qu'ils soient associés ou non à Coop'Art, de **mieux se connaître, se reconnaître** et de collaborer au sein du département de la Haute-Loire.

96 % des répondants indiquent que Coop'Art leur a permis de mieux connaître les autres acteurs intervenant dans le champ culturel en Haute-Loire. Ce résultat souligne un effet structurant en termes de représentation mutuelle : les artistes développent une meilleure compréhension du travail des programmeurs et des techniciens, et réciproquement. Cette reconnaissance entre pairs repose sur la fréquentation de temps collectifs, mais aussi sur les outils de communication partagés (Slack, événements, études et diagnostics, etc.), qui favorisent l'échange de pratiques et la valorisation des compétences spécifiques.

« J'ai une vision différente maintenant en tant qu'élue, de l'importance du soutien à la culture, c'est une véritable activité économique, qui permet d'attirer des gens d'autres départements ; d'où l'importance de la culture en milieu rural. »

JFE, Élu

Coop'Art est également reconnue comme un acteur structurant du territoire.



98%
des répondants
considèrent que Coop'Art
est un acteur culturel
majeur en Haute-Loire.

Cette reconnaissance ne repose pas uniquement sur la notoriété : elle se manifeste concrètement par l'engagement des collectivités territoriales dans la

gouvernance de la coopérative, par l'investissement d'agents du Département dans ses activités, et par sa capacité à être identifiée comme prescriptrice dans le champ culturel local. Coop'Art est perçue comme une organisation qui reflète une part significative de la diversité culturelle du territoire, bien qu'elle n'en couvre pas l'intégralité (certains champs comme la lecture, l'enseignement artistique ou le patrimoine en sont partiellement absents).

Néanmoins, l'effet d'identification à Coop'Art peut aussi produire des effets d'exclusion implicite : certains acteurs culturels non membres peuvent se sentir en marge de cette dynamique. Par ailleurs, la proximité forte avec les institutions départementales peut entraîner une confusion sur le positionnement réel de la coopérative, qui revendique pourtant son autonomie.

Ces éléments invitent à une réflexion sur l'équilibre entre reconnaissance institutionnelle, ouverture et indépendance du projet coopératif.

Structuration

Coop'Art joue un rôle déterminant dans la structuration des activités culturelles en Haute-Loire. Cette structuration s'opère à plusieurs niveaux : auprès des membres eux-mêmes, dans leurs réseaux professionnels, et plus largement au sein du tissu culturel local.

À l'échelle individuelle, une large majorité des membres **(61 %) reconnaissent que Coop'Art contribue à structurer leur propre activité**. Ce pourcentage monte à 73 % chez les non-associés. Cette différence invite à approfondir les besoins spécifiques des non-associés et à valoriser les effets diffus de la coopérative au-delà de son cercle sociétaire.

Cette structuration prend des formes variées : soutien administratif, ingénierie de projet, mise à disposition de matériel, conseils individualisés... Coop'Art ne se limite pas à fournir des services ; elle crée un environnement propice à la réflexion, à la consolidation des pratiques et à l'évolution professionnelle.

Cet appui à la structuration vient surtout du collectif. Plus des trois quarts des répondants **(76 %) reconnaissent que les échanges au sein de Coop'Art contribuent à structurer leur propre activité**. Les temps de rencontre organisés par Coop'Art – qu'ils soient formels (journées professionnelles, groupes de travail) ou informels (événements conviviaux, échanges sur Slack) – permettent aux membres de construire ensemble des repères partagés. Ces espaces favorisent une montée en compétence mutuelle, une compréhension croisée des métiers et des réalités du secteur, et une capacité à co-construire des réponses adaptées aux enjeux locaux.

Coop'Art donne à voir un modèle d'activité économique dans la culture fondé sur la coopération, la mutualisation des moyens et l'affectation totale des bénéfices dans le projet collectif.

Coop'Art joue également un rôle dans la structuration des représentations de ce que peut être une entreprise culturelle. En tant que SCIC, elle donne à voir un modèle d'activité économique dans la culture fondée sur la coopération, la mutualisation des moyens et l'affectation totale des bénéfices dans le projet collectif (Article 31 des

Statuts¹). Cette vision est partagée par une majorité des répondants : 67 % considèrent qu'une entreprise culturelle peut allier utilité sociale et viabilité économique, et 81 % pensent que les organisations culturelles peuvent avoir un impact social tout en générant des ressources propres. Par ailleurs, 67 % affirment que la culture peut constituer une activité économique à part entière. Ces résultats témoignent d'une évolution des représentations, portée en partie par l'expérience vécue au sein de la coopérative.

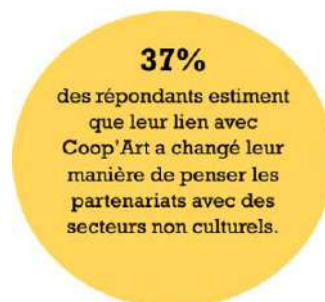
Partenariat hors champ culturel

Le développement de partenariats avec des acteurs situés en dehors du champ culturel principalement dans les secteurs du social, de l'éducation, de la santé ou de l'économie solidaire constitue un axe stratégique pour Coop'Art, qui vise à renforcer son **ancrage territorial et à élargir l'impact sociétal de la culture**. Cette ouverture permet de croiser les logiques d'action, de répondre à des besoins sociaux ou éducatifs, et d'initier de nouvelles formes de coopération sur le territoire.

« Vous vous intégrez dans des réseaux où ce n'est pas votre activité de base, étonnant de vous voir intéressé par les questions d'accompagnement, pas d'entre soi, vous poussez les portes, ça demande du temps et vous le prenez, vous avez un rôle de catalyseur, vous êtes dans l'animation territoriale. » LP, chargé de mission dans un incubateur d'entrepreneurs sociaux

Selon l'enquête, **24 % des répondants déclarent avoir développé des collaborations avec des acteurs hors champ culturel grâce à Coop'Art**. Cette proportion, bien que minoritaire, signale une dynamique réelle d'ouverture. Ces partenariats concernent principalement les secteurs du social, de l'éducation, de la santé ou de l'économie solidaire. Coop'Art facilite ainsi la mise en relation entre artistes et structures médico-sociales, établissements éducatifs, collectivités ou dispositifs de l'insertion.

Au-delà des collaborations concrètes, 37 % des répondants estiment que leur lien avec Coop'Art a changé leur manière de penser les partenariats avec des secteurs non culturels. Cela témoigne d'un effet transformateur sur les représentations professionnelles : Coop'Art contribue à faire évoluer les regards sur les croisements possibles entre art, action sociale et développement local. Elle stimule ainsi l'innovation et la créativité, et renforce son impact social en contribuant à des initiatives qui visent à améliorer le bien-être et l'inclusion sociale.



Cette ouverture se traduit notamment par des projets partagés avec des acteurs médico-sociaux, une implication dans des réseaux tels qu'ACC'ESS 43 ou France Active. Coop'Art représente la voix culturelle dans des espaces dominés par d'autres champs (financement, insertion, agriculture...). Ce qui lui permet d'augmenter sa visibilité, d'accéder à de nouveaux financements et d'inscrire les démarches artistiques dans une logique territoriale plus transversale.

¹ « La totalité des excédents net de gestion sont affectés aux réserves impartageables de la coopérative. »

Enfin, Coop'Art n'est pas seulement bénéficiaire de ces réseaux, elle apporte aussi des ressources spécifiques – artistiques, humaines, territoriales – qui enrichissent les dynamiques dans lesquelles elle s'insère. Cette posture active et contributive en fait un acteur culturel pleinement inscrit dans les enjeux de l'économie sociale et solidaire. Coop'Art initie la création d'un fonds de dotation territorial mutualisé entre acteurs de la santé, du social, de l'éducation et du sport pour penser de manière transversale et financer la réponse la plus pertinente aux besoins identifiés.

Communauté

Au-delà des services et des coopérations professionnelles, Coop'Art agit comme un véritable espace communautaire, capable de générer un sentiment d'appartenance, de soutien et d'engagement partagé entre ses membres. Cette dynamique communautaire est l'un des traits distinctifs du projet coopératif.

Les résultats du questionnaire mettent en évidence un attachement fort à cette communauté : **91 %** des répondants **déclarent se sentir partie prenante de la communauté Coop'Art**, qu'ils soient associés ou non. Ce taux élevé montre que l'inclusion ne dépend pas uniquement du statut juridique, mais bien de l'expérience vécue dans les échanges, les projets communs, ou encore les événements collectifs.

« Il y a toujours quelqu'un pour écouter, prendre en compte les idées, beaucoup d'attention. » JPS, Scénographe

Cette appartenance repose sur un climat de confiance, d'égalité de parole, de convivialité et de valeurs partagées. Les membres décrivent la coopérative comme une « famille », où les liens dépassent les simples relations professionnelles. Les temps informels (cartes blanches, anniversaires...) jouent un rôle important dans le maintien de cette qualité relationnelle.

91 % des répondants affirment également **se sentir soutenus** par la communauté, ce qui traduit une solidarité concrète au quotidien : échanges d'informations, relais de projets, appui en cas de difficulté. Ce soutien, ressenti aussi bien par les associés que par les tiers, renforce la cohésion du groupe et sa capacité à faire face collectivement aux aléas du secteur.

L'intégration des nouveaux membres constitue un levier important dans la consolidation de la communauté. Majoritairement, les répondants estiment qu'ils ont pu s'intégrer rapidement, ce qui témoigne d'une culture d'accueil active. Cette dimension est essentielle dans un territoire rural comme la Haute-Loire, où les artistes et les porteurs de projets nouvellement installés peuvent rapidement se sentir isolés.

La coopérative doit veiller à maintenir un accueil de qualité malgré l'augmentation continue du nombre de sociétaires.

« Je ne connaissais personne quand je suis arrivé du Nord. Coop'Art m'a donné le contact d'une artiste, et bim, du travail direct. » FD, technicien

Enfin, près de **90 % des personnes interrogées se reconnaissent engagées dans un projet collectif, au-delà de leurs intérêts propres**. Ce sentiment d'engagement partagé est renforcé par la clarté des valeurs affichées (charte commune) et par la

gouvernance participative. Il témoigne d'une dynamique où les membres ne sont pas de simples usagers de services, mais des contributeurs à une aventure commune.

Développement économique

Coop'Art contribue de manière significative au développement économique de ses membres, en agissant à la fois sur les conditions d'exercice, la mise en relation, l'accès à des ressources partagées, et l'ouverture à de nouvelles opportunités professionnelles. Bien que cette fonction ne soit pas explicitement la mission première de la coopérative, ses effets sont largement reconnus par les acteurs.

80 % des répondants estiment que Coop'Art a facilité le développement de leur activité, qu'ils soient associés ou non. Ce développement s'explique par une combinaison de facteurs : la mise à disposition de services mutualisés, l'accès à des conseils personnalisés, la qualité du réseau professionnel, et la dynamique de projet collectif.

La **proximité géographique** est perçue comme un levier essentiel : 88 % des répondants estiment que cette proximité facilite l'accès aux ressources. Elle permet de fonctionner en « circuit ultra-court », cohérent avec une logique de développement local et durable. Le fait de regrouper de **nombreux services au même endroit** (ingénierie, fonctions support, matériel technique, etc.) est également plébiscité : 97 % y voient un avantage majeur dans l'organisation de leur activité.

Les **tarifs proposés** par la coopérative **sont jugés accessibles** par 95 % des répondants, ce qui constitue un facteur décisif, en particulier pour les petites structures ou les indépendants aux ressources limitées. La réactivité de l'équipe, saluée par 96 % des personnes interrogées, est également identifiée comme un atout qui permet d'obtenir rapidement des solutions adaptées, notamment dans les situations d'urgence ou d'ajustement de dernière minute.

Au-delà de ces services, Coop'Art permet aussi **l'émergence de nouvelles activités**. En 2024, une quinzaine de personnes ont déclaré avoir pu créer ou diversifier leur activité grâce à la coopérative. Un membre indique avoir augmenté son activité de 30 % grâce à un nouveau domaine (production de films de commande).

La coopérative agit également comme un **catalyseur de ressources extraterritoriales**. Près de la moitié des répondants concernés déclarent avoir capté des financements ou des opportunités en dehors de la Haute-Loire via Coop'Art. Cela s'appuie sur un effet de réseau, des outils de veille, des listes de diffusion, etc., et une stratégie de mise en visibilité des membres.

Le parc technique représente un levier économique structurant. Il est non seulement utilisé en interne mais également proposé en location, ce qui permet de générer des ressources pour la SCIC tout en évitant des coûts importants à ses utilisateurs. On observe ainsi un effet de ruissellement économique : les ressources mutualisées permettent la réalisation de projets qui, sans cet appui, n'auraient pu voir le jour.

Enfin, Coop'Art **contribue à fixer localement l'emploi culturel**. Trois postes permanents ont été créés, ainsi que plusieurs alternances, des interventions techniques régulières via l'intermittence, et le développement du service de mutualisation comme le

traitement de paie notamment. Certains membres soulignent que sans Coop'Art, ils travailleraient moins avec des prestataires locaux. Des initiatives comme la création d'un gîte-résidence ou la structuration de projets d'associés montrent aussi que la coopérative stimule **des dynamiques économiques indirectes**.

Tout cela entraîne aussi des retombées indirectes pour le territoire : consommation locale de fournitures, ancrage d'artistes dans la région, accueil de publics et dynamisation de la vie culturelle.

Ainsi, au-delà de l'accompagnement, Coop'Art **participe à la création d'une richesse collective qui dépasse la somme des acteurs impliqués**. Elle illustre concrètement que l'activité artistique peut être génératrice de valeur économique, sans perdre de vue ses dimensions sociales et coopératives.

Solidarité professionnelle

L'un des effets marquants de Coop'Art réside dans la dynamique de solidarité professionnelle qu'elle fait émerger entre ses sociétaires. Ce lien ne relève pas d'un simple sentiment de soutien, mais s'exprime dans des formes concrètes de coopération, d'entraide et de circulation des compétences, qui contribuent à la résilience collective du secteur culturel local.

« J'ai eu l'opportunité qu'un associé me propose un travail d'éclairagiste, chose que je n'avais pas fait depuis longtemps. Un associé m'a formé pour que je fasse la prestation. Je n'avais pas fait de lumière depuis 20 ans. J'ai eu des problèmes techniques sur une prestation, des associés ont pris sur leur temps pour me venir en aide, ils ne m'ont pas laissé dans la galère. » JBWB, artiste visuel

Selon les répondants, 66 % des associés déclarent avoir bénéficié de la solidarité professionnelle au sein de la coopérative. Ce chiffre est significatif, d'autant qu'environ un tiers des non-associés disent également avoir ressenti cette solidarité, ce qui montre que l'effet déborde du cercle des sociétaires.



66%
des associés déclarent
avoir bénéficié de la
solidarité professionnelle
au sein de la coopérative

Les formes que prend cette solidarité sont variées : 93 % des membres concernés évoquent un **échange d'informations**, 60 % le **partage de compétences**, et 50 % des **échanges non monétaires**. Ces pratiques se traduisent par des transferts de savoir-faire (entre artistes et techniciens comme la formation à l'usage de console son et lumière ou la formalisation de fiche technique), des relais d'opportunités professionnelles, du covoiturage, des recommandations mutuelles, ou encore des coups de main lors de difficultés (retards, défections, imprévus...).

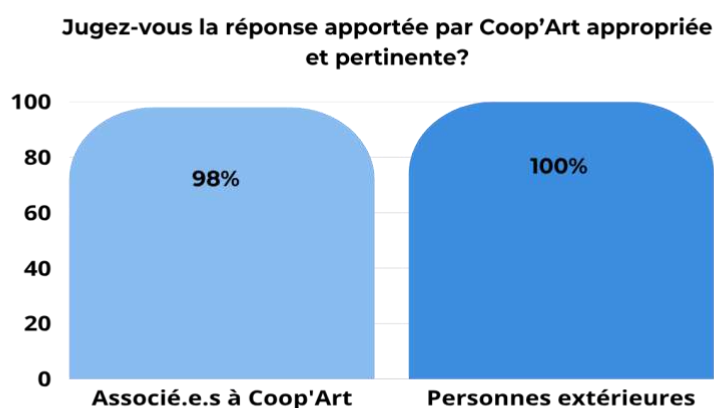
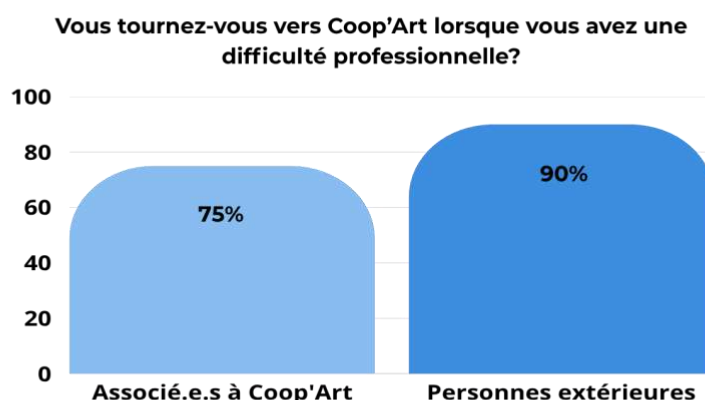
« Nous avons échangé une scène contre des praticables par votre intermédiaire pour dépanner un autre festival. Demain on aura peut-être besoin d'aide et l'on sait que vous nous aiderez à trouver une solution comme vous l'avez fait pour eux. C'est différent d'une entreprise classique où soit vous prenez soit vous laissez. » TB, Président de festival

Un tiers des répondants indique bénéficier de cette solidarité au moins une fois par mois ; c'est donc un fonctionnement régulier, intégré dans les pratiques professionnelles des membres. Ce tissu d'échanges renforce la confiance, permet de dépasser l'isolement, et

génère un **cadre collectif sécurisant**, particulièrement précieux dans un secteur aussi instable que le champ culturel.

En cas de besoin, la coopérative apparaît comme un point d'appui naturel. 90 % des associés et 75 % des non-associés déclarent se tourner vers Coop'Art lorsqu'ils rencontrent une difficulté professionnelle. Les réponses apportées sont jugées appropriées et pertinentes par 98 % des associés et 100 % des non-associés. Coop'Art joue ainsi un rôle de « référence professionnelle » pour ses membres, capable d'apporter des solutions sur mesure en s'appuyant sur une connaissance fine des réalités du secteur.

Pourcentage de réponses positives aux questions :



Même si Coop'Art n'est pas un organisme de formation, elle organise ponctuellement des sessions de partage de compétences ou d'échange entre pairs. En 2024, 20 % des

répondants ont participé à un de ces temps, signe d'une veille active sur les besoins du réseau et d'une réponse souple à la demande. Cette dimension de montée en compétence informelle renforce les liens entre membres et alimente les logiques de coopération.

Enfin, il est à noter que cette solidarité dépasse souvent le cadre strict de Coop'Art. Elle s'étend à d'autres acteurs, dans une logique d'économie circulaire, de soutien ou d'entraide.

Pérennité

La question de la pérennité renvoie à la capacité de Coop'Art à maintenir dans le temps la dynamique collective qu'elle a initiée, à fidéliser ses sociétaires, à renouveler les engagements et à garantir la qualité de son action malgré l'évolution des contextes. Elle recouvre à la fois les motivations d'adhésion, la durabilité de l'engagement, le niveau de satisfaction, et les formes de transmission et de renouvellement au sein de la coopérative.

Les motivations à rejoindre Coop'Art sont diverses, mais convergent vers une volonté de **créer du lien**, de **structurer son activité**, de bénéficier d'un **collectif de travail** et de **partager des valeurs**. Pour beaucoup de nouveaux arrivants, Coop'Art a été un levier d'intégration rapide dans le territoire. L'une des personnes interrogées témoigne par exemple avoir rejoint la coopérative « *parce qu'en tant que nouvel arrivant dans le département, je n'avais aucun contact professionnel local* », soulignant ainsi la fonction d'ancrage offerte par la coopérative. D'autres évoquent l'attrait pour « *une initiative rare* », le besoin de rompre l'isolement social et professionnel, ou encore l'envie de « *participer à une aventure humaine* ».

Pour beaucoup de nouveaux arrivants, Coop'Art a été un levier d'intégration rapide dans le territoire.

Cet attachement se traduit dans la **diffusion spontanée du projet** : près de **90 % des répondants déclarent faire la promotion de Coop'Art** dans leur entourage. Ce bouche-à-oreille actif contribue à attirer de nouveaux membres et à renforcer la reconnaissance externe de la coopérative. Il témoigne aussi d'un sentiment de fierté partagée.

La **satisfaction** vis-à-vis des services rendus est **très élevée** : près de 100 % des personnes interrogées se disent satisfaites. Toutefois, cette appréciation générale ne doit pas masquer certains points de vigilance : plusieurs membres expriment un sentiment de frustration ou de culpabilité lié à leur engagement qu'ils jugent insuffisant, faute de temps ou de disponibilité. D'autres s'interrogent sur la visibilité réelle de leur voix au sein de la gouvernance, ou sur l'écart entre les membres très actifs et ceux qui le sont beaucoup moins.

Les **degrés d'engagement** sont en effet très **variés**. Certains participent régulièrement aux réunions, aux projets collectifs (comme le cabaret itinérant ou le collectif d'Aurillac), ou aux groupes de travail (utilité sociale ou animation du sociétariat). D'autres interviennent ponctuellement (événements, sondages, bénévolat). Certains encore se positionnent comme « sociétaires de soutien », investis davantage symboliquement que dans l'opérationnel. Malgré ces différents degrés d'implication, cette pluralité de profils fait la richesse de la coopérative, tout en générant parfois des incompréhensions quant au rôle de chacun.

De nombreux membres témoignent aussi de **formes d'engagement indirect**, mais réelles : rester informé via Slack, relayer les projets de la coopérative, orienter des partenaires vers Coop'Art ou préférer « confier la gestion de ma compagnie à une structure que je connais », illustrant ainsi la confiance construite sur la durée.

L'augmentation du nombre de sociétaires est globalement **perçue comme un atout** : la moitié des répondants y voient un signe positif, une dynamique de croissance et de renforcement du collectif. Toutefois, 42 % expriment des interrogations, en particulier sur la qualité des liens, la dilution possible de l'esprit de communauté, ou la faible implication de certains membres qui n'apparaissent jamais dans les espaces collectifs. La coopérative met en place des outils pour y répondre (renouvellement des mandats, clarification des rôles, accueil des nouveaux, etc.).

Enfin, Coop'Art fait preuve d'une réelle **capacité d'adaptation** dans le temps. Les projets de changement de locaux, de développement de nouvelles offres (plateau technique), la volonté de se dissocier partiellement de l'image du Département, ou encore l'intégration dans des réseaux plus larges témoignent d'une volonté de ne pas s'enfermer dans une logique institutionnelle ou figée.

La pérennité du projet repose ainsi sur plusieurs leviers complémentaires : un haut niveau de satisfaction, une adhésion aux valeurs coopératives, des modalités d'engagement souples mais ouvertes, et une vigilance permanente sur les équilibres internes. Une attention portée aux dynamiques humaines et à l'évolution du collectif constitue une condition clé de la durabilité de l'initiative.

« Tout le monde est gagnant, c'est l'image que j'ai de Coop'Art par rapport aux autres collectifs. Vrai fonctionnement coopératif. » SP, Directeur de structure

Modèle collectif ouvert

Contexte

Coop'Art opère dans un contexte culturel et artistique spécifique en Haute-Loire, marqué par l'arrêt des activités d'Haute-Loire Musique et Danse. Cette association a joué un rôle important pendant plus de vingt ans dans l'accompagnement, le développement et la structuration des activités musicales et chorégraphiques de la Haute-Loire.

La ruralité, l'isolement des individus et des acteurs culturels sont des défis pour la cohésion culturelle territoriale. Des collectifs existaient déjà, mais leur objectif principal n'était pas de s'ouvrir à d'autres domaines d'activités, ce qui créait un manque en termes de collaboration intersectorielle.

La pandémie de Covid-19 a été une opportunité pour Coop'Art, mettant en lumière l'importance de la collaboration et de la mutualisation des ressources. Une forte demande pour travailler ensemble a émergé, indépendamment de la typologie des acteurs. Les petites collectivités et institutions ont exprimé des besoins d'accompagnement dans leurs projets d'actions culturelles.

L'impulsion politique a été nécessaire pour lancer le projet. Coop'Art a su surmonter les réticences initiales et gagner la confiance des acteurs culturels. En rompant l'isolement, en favorisant les échanges et en créant des synergies, Coop'Art contribue à l'attractivité et au dynamisme du territoire, tout en répondant aux besoins de collaboration et de développement des acteurs culturels en Haute-Loire.

Proposition de Coop'Art

Coop'Art est née d'une proposition du Département : vérifier la pertinence et la faisabilité d'une nouvelle structure culturelle en Haute-Loire pour pallier la disparation d'HLMD. Une quarantaine d'acteurs culturels se sont rapidement engagés dans l'action, démontrant un fort intérêt pour ce projet collaboratif. Dès le diagnostic posé, Coop'Art a intégré le dispositif d'accompagnement d'Alter'Incub², axant la réflexion sur un projet de territoire inclusif. Les partenaires, devenus parties prenantes, ont adopté un modèle coopératif, bien que la forme juridique restât à définir.

La rédaction des statuts a marqué une ouverture à tous les acteurs culturels, indépendamment de leur activité ou de leur statut, y compris les amateurs. La majorité des associés sont des professionnels vivant de leurs pratiques, orientant Coop'Art vers la réponse à leurs besoins. La structure se distingue par son caractère organique et adaptable, capable de s'ajuster aux évolutions et aux besoins du terrain, avec réactivité, disponibilité et audace.

² L'incubateur accompagne les collectifs souhaitant construire une solution entrepreneuriale, innovante et pérenne, en réponse aux enjeux de leur territoire et en coopération avec les parties prenantes.

L'**organisation** de Coop'Art est **ascendante**, partant des problématiques rencontrées sur le terrain pour construire des solutions adaptées. Elle fonctionne selon un système circulaire, où **les décideurs sont également les bénéficiaires**, favorisant une gouvernance participative. Cette approche permet à Coop'Art d'attirer, convaincre et fédérer les acteurs culturels, en leur offrant une facilité d'entreprendre et la possibilité de s'organiser librement.

L'identification de problématiques communes renforce la cohésion et l'engagement collectif. Coop'Art encourage les projets portés collectivement et sert de port d'attache pour fédérer des acteurs culturels dispersés. La flexibilité est au cœur de son fonctionnement : les associés peuvent être présents ou moins présents, selon leurs disponibilités, avec une philosophie de participation libre : **« C'est quand on veut et quand on peut »**. Le sociétariat, les projets et les services de Coop'Art ne sont pas circonscrits à des limites géographiques administratives, renforçant ainsi son caractère inclusif et dynamique.

Coop'Art est en mouvement constant, créant des services évolutifs, adaptatifs et sur mesure. La mutualisation des ressources est un principe clé, permettant de répondre aux besoins des associés et du territoire. Quelques personnes s'emparent d'une problématique, trouvent des solutions qui finissent par profiter à tous. Les commissions se créent au gré des projets. Le volontariat est la base de l'engagement, la gouvernance horizontale permet la prise de décisions au sein des commissions. Le Conseil Coopératif discute, valide et entérine les décisions.

Le modèle collectif de Coop'Art repose sur la prise de décisions au consensus. Le Conseil Coopératif, les commissions, ainsi que toutes les réunions, sont ouverts aux tiers.

Le modèle collectif ouvert de Coop'Art repose sur une diversité d'acteurs et de perspectives, favorisant une **gouvernance partagée où chaque voix compte**. Ce modèle met en avant la capacité d'initiative collective, permettant aux membres de contribuer activement à la prise de décision et à la mise en œuvre de projets. L'horizontalité de cette gouvernance encourage l'expérimentation et l'innovation, en créant un environnement propice à la production de sens et à l'émergence d'une culture partagée.

Dans ce cadre, l'apprentissage est continu et collaboratif, chaque membre apportant ses compétences et ses connaissances pour enrichir le collectif. Ce modèle, en valorisant la diversité et la coopération, permet de répondre de manière agile et créative aux défis contemporains, tout en renforçant la cohésion et la résilience du groupe.

« Ce qui m'a frappé, c'est une vraie maturité coopérative dès le petit noyau de départ, coopérer sans défiance injustifiée vis-à-vis d'autres acteurs professionnels. La confiance créée, c'était facile de coopérer et de partager une vision sur ce territoire. Exemple le forum ouvert en février 2020, à 40 vous vous êtes autogérés, c'était édifiant, étonnant, votre aptitude et votre posture de coopération naturelle, déjà mûre. » LD, Alter'Incub

Diversité

Coop'Art se distingue par la **diversité de ses parties prenantes**, ce qui en fait une structure inclusive et représentative des différents acteurs culturels du territoire. Cette diversité est un atout majeur pour la coopérative, car elle permet de répondre aux besoins variés des membres et de renforcer la cohésion et la collaboration au sein de l'écosystème culturel local.

Coop'Art compte **126 associés au moment de l'étude**, avec **55% d'hommes** et **45% de femmes**, et une majorité masculine au sein du Conseil Coopératif (2/3). Les associés sont **principalement des actifs** installés dans la vie professionnelle, **âgés de 30 à 60 ans**. Un tiers des associés sont des personnes physiques, majoritairement des intermittents du spectacle, tandis que les deux tiers restants sont des organisations, incluant des structures publiques et privées.

« J'aime bien le modèle Scic il est ouvert aux entreprises, aux associations, aux particuliers, aux collectivités, quand on est autour de la table, on communique, on crée un langage commun, le partage entre les acteurs même avec des contraintes différentes on trouve une solution. » ML, Directrice d'association

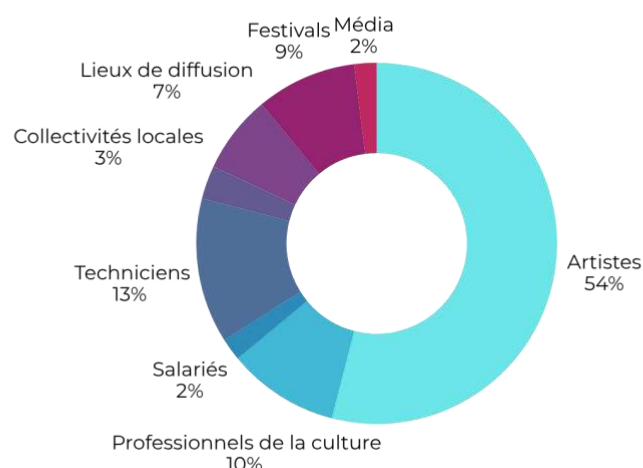
La coopérative regroupe une grande diversité de métiers, enrichissant les compétences et les perspectives au sein de la structure à savoir :

Son, lumière, régie vidéo, régie générale, road, scénographie, audio-visuel, média radio presse web.

Metteur en scène, comédiens, musiciens, marionnettistes, conteurs, danseurs, chorégraphes, circassiens, clowns, plasticiens, photographes, réalisateurs.

Organisateurs d'événements, gérants de lieux, administratifs, agents de collectivités, production, diffusion...

Domaines d'activités des sociétaires



95% des associés travaillent dans le secteur culturel et artistique, 95% habitent en Haute-Loire, 75% y travaillent, ce qui montre un **fort ancrage territorial**. La moitié des répondants vivent dans des communes très rurales (moins de 2000 habitants), reflétant la réalité du territoire de la Haute-Loire.

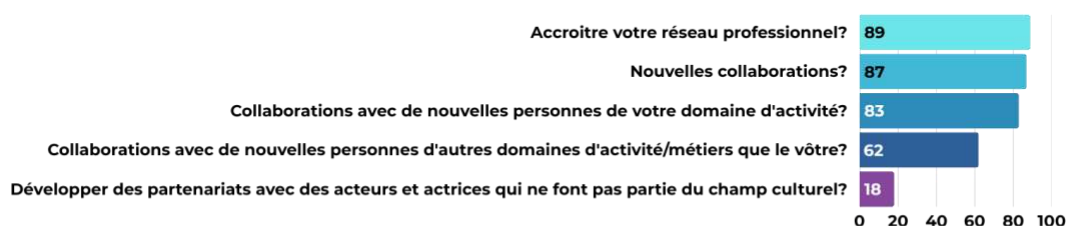
Toutes les catégories socioprofessionnelles sont représentées au sein de Coop'Art, avec une forte présence des professions intermédiaires des arts et du spectacle. La majorité des associés sont des salariés permanents ou intermittents.

A Coop'Art **tout le monde a sa place**. Il n'y a aucun critère restrictif pour s'associer ou bénéficier des services de Coop'Art, ce qui en fait une structure ouverte et accessible à tous les acteurs culturels du territoire, d'ailleurs à la quasi-unanimité, les répondants sociétaires ou non, se sentent acceptés comme ils sont. La structure a une importante capacité d'intégration quels que soient les profils.

Coop'Art favorise des **collaborations inédites entre des professionnels de métiers différents**, souvent pour la première fois. Plus de la moitié des répondants, qu'ils soient associés ou non, ont eu l'opportunité de travailler avec des personnes exerçant des métiers qu'ils n'avaient jamais côtoyés auparavant. Cette dynamique ouvre de nouvelles perspectives et enrichit la professionnalisation du secteur en diversifiant les compétences et les métiers impliqués dans les projets. Le projet de cabaret itinérant illustre ces collaborations artistiques inédites.

Coop'Art favorise des collaborations inédites entre des professionnels de métiers différents

Diriez-vous que Coop'Art vous permet de ...?



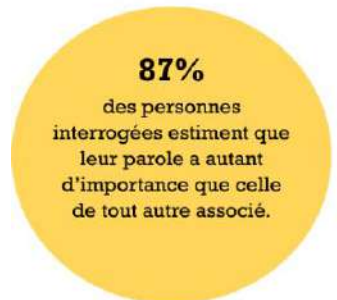
Coop'Art incarne un **modèle de diversité, d'inclusivité et de collaboration**, enrichissant l'écosystème culturel de la Haute-Loire grâce à la variété de ses associés et à leur engagement territorial.

Horizontalité

S'inspirant de la déclaration des Droits de l'Homme et du citoyen, Coop'Art considère la liberté d'expression comme un pilier fondamental de toute organisation démocratique et ouverte.

Les résultats de l'enquête révèlent que Coop'Art se distingue dans ce domaine, **95% des personnes interrogées se sentent légitimes à exprimer leur opinion, même si celle-ci est contraire à l'opinion générale**, de surcroît, ils estiment que leur parole est prise en compte de manière équitable. Cet environnement favorise un débat démocratique de qualité et une coopération saine.

La diversité des points de vue est valorisée et encouragée. Les membres se sentent écoutés et respectés, indépendamment de leurs opinions ou de leur niveau d'engagement. La liberté d'expression permet d'accueillir une diversité de point de vue, ce qui enrichit les débats et les décisions collectives. Cela favorise une **réflexion plus complète et plus nuancée sur les sujets abordés**.



Coop'Art offre un environnement propice à l'engagement et à la participation active de ses membres : **80% des associés estiment qu'ils peuvent facilement prendre des responsabilités**. Cette dynamique de participation active renforce la cohésion, la collaboration et le développement des compétences au sein de la coopérative.

« Je me suis retrouvé chargé de communication du Grand Village Éphémère, c'était la première fois, tout le monde m'a fait confiance. » CC, apprenti et associé de Coop'Art

En encourageant la prise de responsabilités et en offrant un soutien adapté, Coop'Art favorise un climat de confiance et de valorisation mutuelle, contribuant ainsi à la réussite des projets collectifs et à l'épanouissement de ses membres.



Gouvernance partagée

La coopérative encourage la recherche du compromis pour aboutir au consensus. Cette approche qui pourrait paraître chronophage, favorise une prise de décision collective où chaque membre se sent coresponsable du résultat, renforçant ainsi l'engagement et la cohésion au sein de l'organisation.

La gouvernance partagée est un enjeu majeur pour la coopérative. **La prise de décision se construit par un processus de consensus**, obtenu en veillant à ce qu'il n'y ait pas d'objection majeure. Si une objection majeure est soulevée, la discussion se poursuit jusqu'à ce qu'une solution acceptable pour tous soit trouvée. Cette approche garantit que toutes les voix sont entendues et que les décisions prises sont soutenues par l'ensemble des membres.

73% des répondants ont expérimenté la prise de décision au sein de Coop'Art. Cette participation se fait lors de l'Assemblée Générale, de réunions de projets et au Conseil Coopératif. Tous ceux qui ont expérimenté la prise de décision au consensus à Coop'Art

indiquent que cette méthode leur convient, soulignant **l'efficacité et l'inclusivité de ce processus.**

L'Assemblée Générale et le Conseil Coopératif fédèrent plus de 60% des membres

« Grande mobilisation des associés lors des Assemblées générales et la bonne humeur qui y règne. » AV, URSCOP

Toute personne peut porter une action et orienter la stratégie liée à ce projet. Cette approche favorise une gouvernance dynamique et participative, où chacun peut contribuer selon ses compétences et ses intérêts. 80% des associés et 63% des non associés considèrent qu'ils peuvent porter une action au sein de Coop'Art.

La coopérative est identifiée comme un outil pour porter des projets, et un travail d'acculturation à la gouvernance partagée est en marche pour renforcer cette perception.

Toute personne peut porter une action et orienter la stratégie liée à ce projet.

Capacité d'initiative collective

Coop'Art articule une diversité d'acteurs porteurs de stratégies différentes à l'échelle d'un département, au service de projets communs. En créant de l'interconnaissance, formelle et informelle, et en mettant en relation les acteurs, Coop'Art crée de la confiance, en garantissant que chacun est légitime et que toutes les voix sont entendues. L'approche ascendante de Coop'Art, partant des besoins et de la volonté de chacun, favorise l'implication et le **travail en intelligence collective**, permettant à ceux qui ont envie de s'engager de le faire, tandis que les autres pourront les rejoindre plus tard ou sur un autre projet.

L'approche ascendante de Coop'Art, partant des besoins et de la volonté de chacun, favorise l'implication et le travail en intelligence collective.

Coop'Art organise des temps de rencontre pour ses sociétaires qui sont également ouverts à toutes personnes intéressées par les thématiques traitées : réunions de projet, événements professionnels, partage de compétences, cartes blanches, temps conviviaux.

Seule une minorité de sociétaires répondants n'ont participé à aucune de ces rencontres.

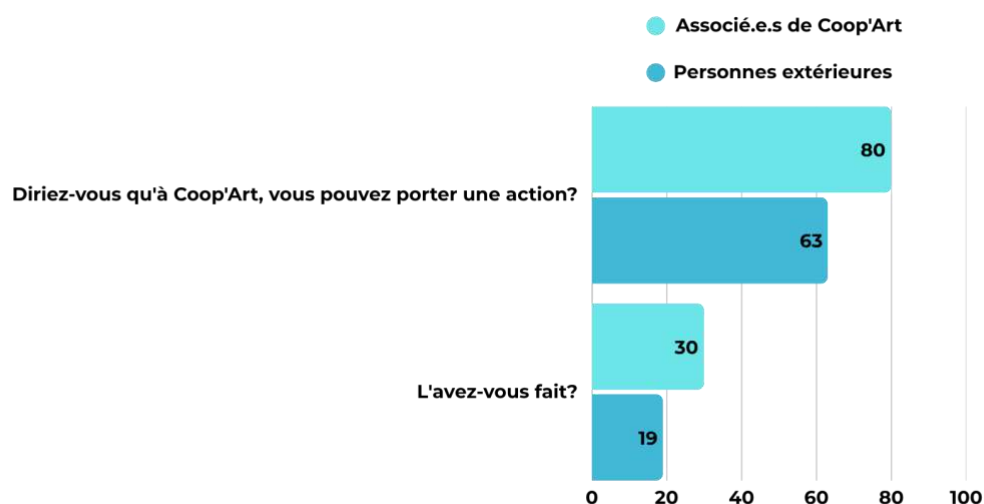
Plus d'une centaine de projets ont été réalisés depuis la création de Coop'Art.

Un associé sur deux déclare consacrer du temps bénévolement, avec une moyenne de plus de 35 heures de bénévolat dans l'année.

Un tiers des répondants associés ont initié un groupe de travail au sein de la coopérative et souhaitent le refaire. Il en va de même pour une partie des non associés.



1 500 heures
de bénévolat déclarés
ces 12 derniers mois soit
un équivalent temps
plein.



L'envie d'initiative collective vient principalement de l'intérieur, avec une capacité à fédérer pour répondre à des appels à projets. Coop'Art a montré sa capacité à monter une structure juridique, d'abord en association puis en Société Coopérative d'Intérêt Collectif, et à mettre en place des idées et des projets de différentes tailles. La structure insufflé une capacité d'initiative collective, même en dehors de la coopérative, comme la création de visites théâtralisées portée par l'Escale.

Les associés se mobilisent également sur des projets qui ne sont pas en lien avec leur activité habituelle, comme le travail sur l'étude d'impact de l'utilité sociale de la coopérative.

Coop'Art crée une dynamique motrice qui aide, facilite et donne envie. Elle favorise les initiatives collectives et **consacre du temps à des réflexions et actions à impact sur la vie locale.**

La structure permet d'agir et de décider collectivement, même sur des projets qui ne génèrent pas de bénéfices immédiats.

Expérimentation

Coop'Art est perçu comme un espace propice à l'expérimentation de nouveaux projets, avec 90% des sondés le considérant comme tel.

Elle favorise la découverte de nouvelles méthodes de travail et le développement de nouvelles compétences. En encourageant l'expérimentation et en offrant un cadre sécurisé pour tester de nouvelles idées, Coop'Art contribue à la dynamique d'innovation et de créativité au sein de la coopérative.

« Coop'Art est un laboratoire d'idée, apporte de nouvelles façons de faire, expérimentation de comment on appréhende le faire ensemble dans la gouvernance, partage des valeurs importante pour la société dans son ensemble, ce mode de fonctionnement fait évoluer les gens dans leur travail, ça fait évoluer chacun. »
JA, Directrice de publication

Plus de 60% des associés ont découvert de nouvelles méthodes de travail grâce à Coop'Art.

Coop'Art est un lieu où les membres peuvent expérimenter et développer de nouvelles compétences, enrichissant ainsi leurs pratiques professionnelles.

Les projets initiés par les associés sont souvent expérimentaux : les droits culturels sur le Grand Village Éphémère, la création d'un hologramme interactif avec les étudiants du Puy en Velay, la conception ou l'organisation d'événements dans des lieux non dédiés au spectacle vivant comme les rendez-vous du Département ou le Cabaret Itinérant, entre autres.

Coop'Art est un laboratoire d'idées où l'audace est légitimée par la force du collectif, permettant aux membres d'envisager des projets plus ambitieux qu'ils n'auraient fait individuellement : la réalisation d'un vidéo mapping monumental dans l'espace public.

L'expérimentation permet de développer de nouvelles compétences et de créer de nouveaux marchés. Coop'Art ne se substitue pas à l'existant mais développe de nouvelles opportunités.



Production de sens / culture partagée

Les valeurs affichées par Coop'Art sont partagées à l'unanimité des répondants et ils estiment que Coop'Art les met en pratique.

94% des répondants considèrent que Coop'Art met en pratique les valeurs qu'elle affiche.

Production d'Égalité : Coop'Art promeut l'égalité entre ses associés, garantissant à chacun une voix et une place égale en son sein.

Réflexion sur son environnement : La réflexion sur son environnement et les problématiques des différents secteurs d'activités produit du sens dans le travail de chacun, favorisant une ouverture d'esprit et une compréhension mutuelle.

Solidarité et réduction de la concurrence : Coop'Art crée de la solidarité et réduit la mise en concurrence entre ses membres, favorisant un environnement de travail collaboratif et bienveillant.

Acteur de la chose publique : Sans faire de politique, Coop'Art est un acteur de la chose publique, contribuant à faire société et à créer du lien.

Culture partagée et recherche de valeurs : Coop'Art valorise une culture partagée et la recherche de valeurs communes, où l'argent n'est ni un étalon ni une finalité. Les temps d'échanges sont pertinents et vrais, favorisant une communication ouverte et honnête.

Attachement au Territoire : Tout comme ses membres, Coop'Art montre un attachement au territoire et une envie de le valoriser,

Désintéressement Personnel : Les sociétaires font preuve de désintéressement personnel, travaillant pour le bien commun et l'utilité sociale plutôt que pour des gains individuels.

Écoute et Conseils : L'écoute et les conseils sont au cœur de la coopérative, offrant un soutien et un accompagnement aux membres pour les aider à réussir dans leurs projets.

Recherche d'Utilité Sociale : La recherche d'utilité sociale produit du sens, alignant les actions de Coop'Art avec les besoins et les attentes de ses parties prenantes.

Être et Faire Plutôt que Paraître : Coop'Art valorise l'être et le faire plutôt que le paraître, encourageant une authenticité et une intégrité dans les actions et les interactions.

Apprentissage Continu : Coop'Art promeut un environnement d'apprentissage continu, où les membres peuvent développer de nouvelles compétences et s'adapter aux nouvelles réalités et défis.

Autonomie et Responsabilité : Les membres sont encouragés à prendre des initiatives et des responsabilités, favorisant un sentiment d'autonomie et de contribution significative aux projets collectifs.

Collaboration et Coopération : Coop'Art favorise la collaboration et la coopération entre ses membres, encourageant une dynamique collective où chacun peut contribuer et s'impliquer activement.

Apprentissage et innovation

Coop'Art apporte une réponse nouvelle aux acteurs culturels du territoire, offrant des services de mise en réseau, de conseils techniques, de mutualisation, d'administration et de conception de projets collectifs.

Ces services sont essentiels pour faciliter la mutualisation des ressources et l'administration des projets culturels.

La dizaine de coopératives françaises ayant le même code APE que Coop'Art (9002Z) sont toutes spécialisées dans des secteurs d'activités spécifiques. Coop'Art, en revanche, embrasse tous les secteurs, offrant une réponse plus complète et intégrée.



73 %
des répondants déclarent
avoir appris à mieux
travailler avec des
acteurs ayant des intérêts
et problématiques
différents des leurs.

Coop'Art n'a pas d'équivalent en France.

Dans son sociétariat, Coop'Art compte des collectivités locales et des établissements publics (Département de la Haute-Loire, Commune de Chadrac, Syndicat Mixte Projet Chaise-Dieu).

Ces collectivités apportent non seulement un soutien financier et de prescription, mais également une implication des agents et des élus, dans les projets portés par la

coopérative. Elles ont une attitude constructive, elles ne sont ni dans l'orientation ni dans le contrôle de la coopérative.

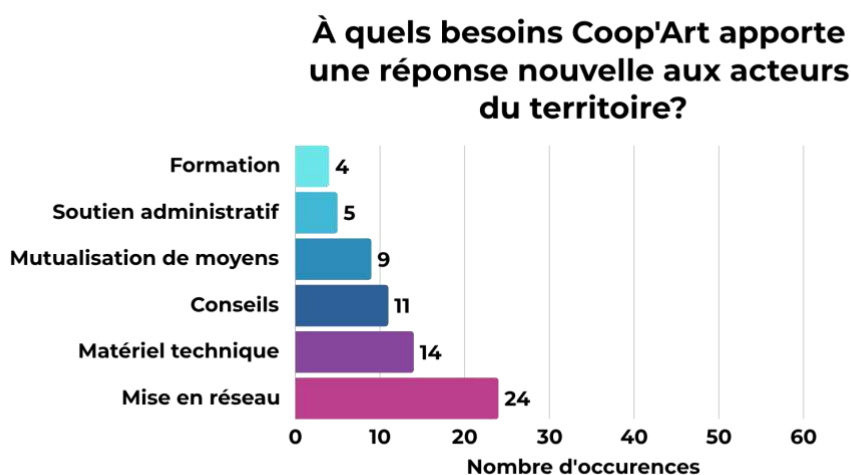
Ce sont les acteurs du terrain qui identifient les besoins et se mobilisent collectivement pour y apporter une réponse. Cela permet de créer des relations plus équilibrées et de travailler ensemble de manière plus efficace. Ces acteurs analysent ensemble les besoins du territoire et construisent une vision partagée.

Coop'Art adopte une posture de plaidoyer souple : sans chercher à se substituer aux politiques publiques, la SCIC est présente de manière active et engagée, porteuse d'expertise et de propositions.

Coop'Art est une structure « manifeste », le produit des acteurs d'un territoire en constante évolution. Cela permet à Coop'Art de s'adapter aux besoins changeants des acteurs culturels et de répondre de manière plus efficace à leurs attentes.

Coop'Art est un endroit de combinaison d'activités, de compétences, de personnes et de visions pour apporter des solutions nouvelles à des besoins non ou mal satisfaits, par exemple recréer les conditions de la rencontre entre programmeurs et artistes, ou encore la mise en réseau des festivals pour la recherche de réponses collectives à des problématiques communes.

94% des répondants déclarent que Coop'Art apporte une réponse nouvelle aux besoins des acteurs culturels du territoire.



Pistes à creuser

Certaines pistes méritent d'être approfondies :

- Qu'est-ce qu'on abandonne en recherchant le consensus ?
- L'expansion de la coopérative, jusqu'à quel point ? En termes d'activités ? En termes de nombre d'associés ?
- Modèle collectif ouvert, jusqu'où ?
- Pourquoi les amateurs sont-ils sous représentés ?
- Place des femmes dans la coopérative ?

Capacité à créer

Contexte

En Haute-Loire, différents freins limitent la création artistique.

Les artistes souffrent d'isolement. Ils travaillent rarement ensemble et ont peu d'espaces pour se rencontrer : absence de scène labellisée, manque de lieux de création et de rencontre artistique.

Les artistes sont souvent en concurrence plutôt qu'en complémentarité.

À cela s'ajoutent un déficit de connaissance mutuelle entre professionnels du secteur et un sentiment de manque de légitimité pour certains d'entre eux.

Avec des difficultés d'accès à des ressources (formation, diffusion, structuration) et une forte prévalence de l'autoproduction, les artistes cumulent plusieurs fonctions (création, diffusion, production, administration, communication...), qui accroissent leur temps de travail et leur charge mentale au détriment de la création.

Proposition de Coop'Art

Pour répondre à cette situation, Coop'Art propose un écosystème coopératif. La coopérative vise à créer un réseau vivant et structuré fondé sur l'interconnaissance, la complémentarité et la confiance.

Les modalités concrètes incluent :

- Mise en réseau active et circulation de l'information via des outils (Slack, carte blanche)
- Mutualisation de savoirs et d'outils (veille, entraide technique)
- Commissions de réflexion, transferts et partages de compétences et connaissances
- Relations en équivalence et posture non jugeante favorisant l'expression de chacun
- Construction collective dans une logique de co-développement

Ce cadre d'action permet à chacun de se sentir légitime, utile et libre de s'impliquer à la mesure de ses possibilités, en intégrant les dimensions humaines, sociales et professionnelles des individus.

Coop'Art constitue le terreau d'une fertilité artistique.

Coop'Art renforce la capacité des artistes et plus largement des acteurs et actrices culturels à créer.

Cela se traduit par une montée en compétence, une rupture de l'isolement, un bien-être professionnel et une plus grande efficience organisationnelle. Coop'Art apporte une légitimité à ses membres.

La SCIC permet une hybridation qui favorise la créativité, l'émulation et l'inspiration et se traduit par de nouvelles opportunités économiques.

Montée en compétences

Coop'Art favorise une **montée en compétences transversales** des acteurs et actrices culturels.

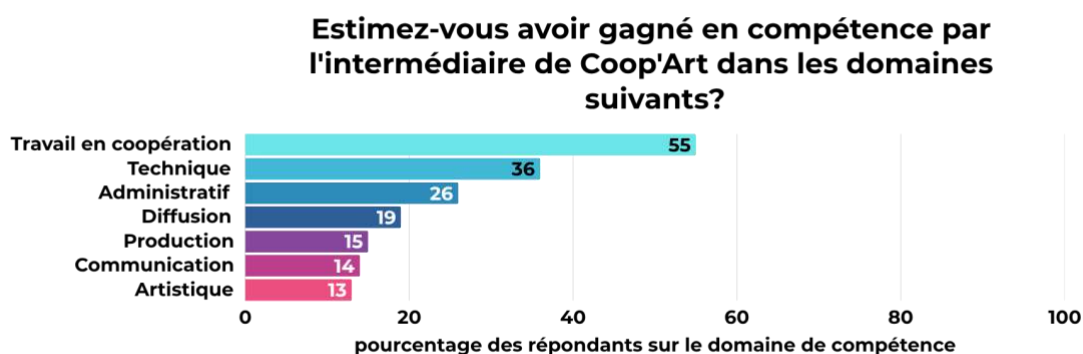
D'une part, Ils et elles développent une meilleure connaissance de l'écosystème culturel local. Ainsi, à la question « *Diriez-vous que Coop'Art vous permet de mieux connaître le milieu culturel de votre territoire ?* » : 62,5 % répondent "oui tout à fait" et 37,5 % "oui plutôt". Ce résultat témoigne de l'efficacité du réseau dans l'ancrage territorial et la montée en connaissance des dynamiques professionnelles du territoire.

Grâce à Coop'Art, la quasi-totalité des répondants connaissent mieux le milieu culturel du territoire.

D'autre part, les personnes développent des compétences sur les fonctions ayant trait au spectacle vivant (technique, artistique, diffusion, administration, communication, comptabilité...) ainsi que des compétences sur les techniques du spectacle.

Cependant, le **principal vecteur de montée en compétence** des acteurs **est l'apprentissage du travail en coopération**. Il consolide la capacité à agir collectivement et à porter des projets structurants. Plus de la moitié des associés tire un bénéfice de l'apprentissage des dynamiques de groupe, de la collaboration et de la gestion de projets collectifs.

« J'ai découvert le mode de fonctionnement coopératif, de mutualisation, des projets construits ensemble, à plusieurs corps de métier. » CC, Chargé de mission



Rupture de l'isolement

L'intégration dans Coop'Art permet de sortir de l'isolement professionnel.

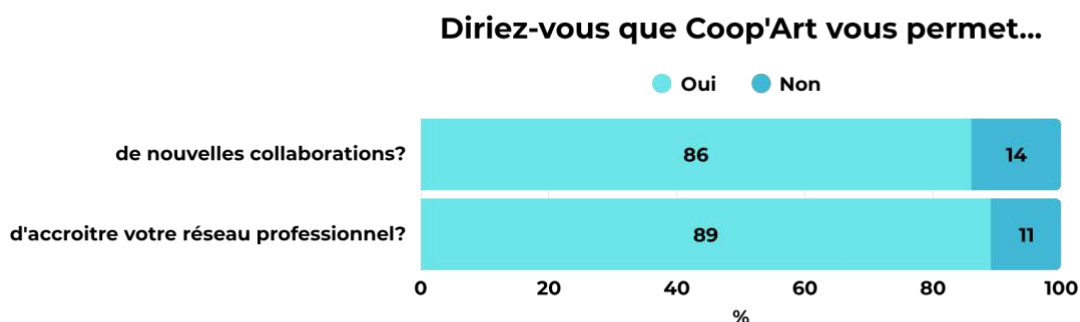
« Coop'Art m'a apporté des relations sociales avec de vrais gens, car avant je bossais tout seul. » PHM, technicien

Via Coop'Art, les artistes trouvent plus facilement des interlocuteurs adaptés, de l'amont à l'aval de la création. Plus largement, 75 répondants sur 82 déclarent que Coop'Art les **aide à trouver le bon interlocuteur**. Ces données confirment la qualité du maillage relationnel créé par le réseau Coop'Art. Le **réseau** mis en place est bien **structuré et**

fonctionnel. Les connexions établies sont pertinentes et utiles pour les besoins des parties prenantes contribuant ainsi à la réussite des projets culturels et au dynamisme du secteur.

« Coop'Art m'a permis une ouverture sur le réseau très vite et très fort : après 16 ans en Haute-Loire je n'y travaille que depuis 3 ans » TT, artiste

Par ailleurs, Coop'Art permet d'**accroître le réseau professionnel** de ses associés (selon 89% des répondants). Les rencontres physiques organisées régulièrement par la SCIC et sa démarche d'ouverture permettent aux tiers de nourrir leurs propres réseaux. Cet accroissement se traduit par de nouvelles collaborations pour tout le monde, associés ou non.



Enfin, les liens qui se tissent au sein de Coop'Art contribuent à réduire le sentiment de solitude. Les relations vont au-delà des relations professionnelles, elles sont également sociales, voire amicales. Pour 88% des répondants « A Coop'Art, on ne parle pas que travail ! ».

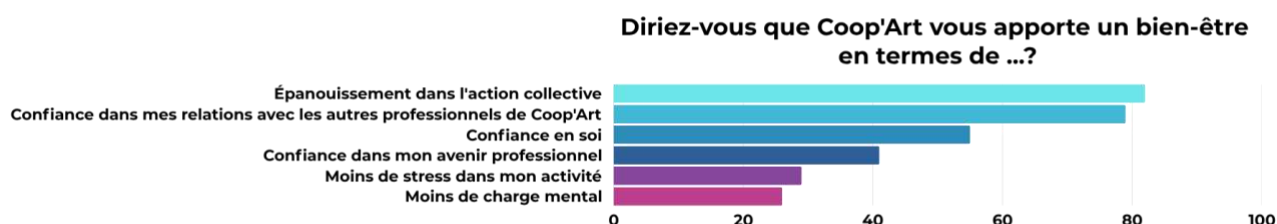
Bien-être professionnel

Les relations de confiance, la personnalisation des échanges et le soutien apporté par la structure contribuent au bien-être professionnel.

L'analyse des réponses aux questions portant sur différentes dimensions du bien-être professionnel (confiance, stress, efficacité, charge mentale...) montre une appréciation très positive de l'accompagnement proposé. Coop'Art crée des conditions qui permettent dans les relations professionnelles une meilleure confiance en soi et envers les autres. Plus de la moitié des répondants déclarent clairement ressentir une amélioration de ces deux types de confiance.

70 %
des personnes
interrogées déclarent que
Coop'Art leur a permis
de réaliser des projets
qu'ils n'auraient pas pu
porter seul.

*Avant j'étais entrepreneur, je suis devenu salarié. Je fais le même travail, mais c'est un emploi plus stable.
PHM, technicien*



83% des répondant.es affirment s'épanouir dans l'action collective développée par Coop'Art.

Coop'Art est perçue comme un espace de ressourcement professionnel et personnel, propice à l'épanouissement.

La coopérative renforce l'efficacité par l'apport d'outils mutualisés, de ressources techniques partagées et par l'expertise collective mobilisée pour résoudre des problèmes.

Ces outils et cette intelligence collective permettent une meilleure efficacité des actions engagées.

56 %
des répondants
affirment gagner
en efficacité grâce
à Coop'Art.

Légitimité pour toutes et tous

Les données issues de l'enquête montrent que Coop'Art joue un rôle significatif dans la reconnaissance professionnelle de ses membres.

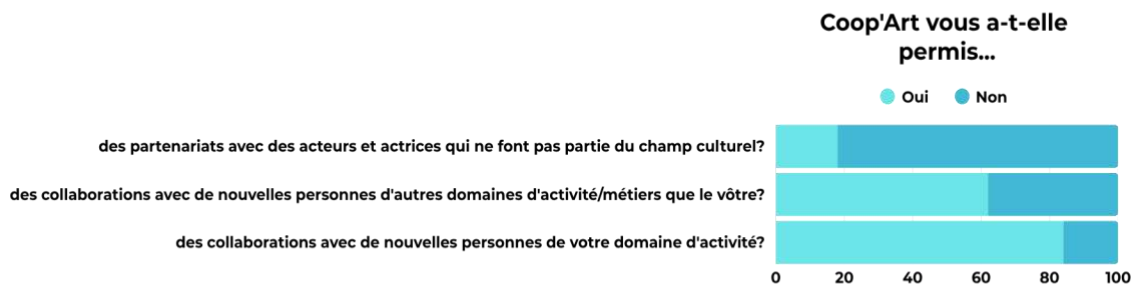
Pour 77% des associés, signifier l'appartenance à Coop'Art est un gage de légitimité vis-à-vis de leurs interlocuteurs (90% des hommes et 72% des femmes).

Cette reconnaissance sociale et professionnelle peut renforcer la capacité d'agir, la crédibilité des projets et l'insertion dans des dynamiques territoriales plus larges. Coop'Art apparaît ainsi comme un levier de valorisation et d'assurance dans le positionnement des acteurs culturels vis-à-vis de leurs partenaires.

« On fait partie du même réseau. Coop'Art est singulier par cet entre-soi positif (on peut même se permettre de dire vraiment les choses, ce qu'on ne ferait pas ailleurs) » LB, programmeur

Hybridation créative

La diversité des disciplines représentées à Coop'Art et les croisements qu'elle permet, génèrent de **nouvelles formes artistiques**. Coop'Art est un terrain d'expérimentation et de co-création, favorisant la prise de risque, l'émergence de projets interdisciplinaires et l'innovation culturelle.

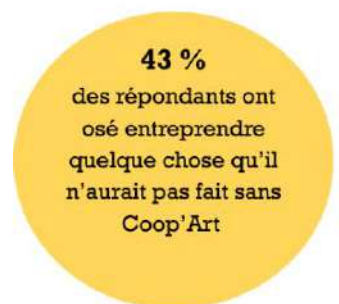


À la question « Avez-vous déjà utilisé Coop'Art comme un lieu/espace d'expérimentation ? », 25 personnes déclarent l'avoir déjà fait, dont 14 à plusieurs reprises. En revanche, 43 indiquent ne jamais l'avoir envisagé, et 16 n'y avaient pas songé. Ces résultats traduisent à la fois le potentiel de Coop'Art comme espace d'exploration créative et la marge de progression possible pour encourager ces usages.

Émulation et inspiration

Une plus grande interconnaissance au sein de Coop'Art incite les artistes à découvrir davantage le travail des autres. Ils se donnent des idées et prennent du recul sur leur propre travail. Coop'Art joue ainsi un rôle de catalyseur en inspirant de nouvelles initiatives et en encourageant les collaborations.

L'enquête révèle que Coop'Art agit comme un déclencheur de créativité et d'initiatives inédites. À la question « Grâce à Coop'Art, avez-vous osé entreprendre quelque-chose que vous n'auriez pas fait sinon ? », 43% des répondants, soit 36 personnes, affirment que Coop'Art les a poussés à l'action et 32 déclarent que Coop'Art leur a déjà inspiré de nouvelles envies de projets. Cette émulation est également valable pour les non associés. Dans tous les cas, elle inspire de nouvelles idées de collaboration.



« Coop'Art nous aide, nous redonne du punch pour travailler la dimension collective de notre projet. »
MB, Président d'association

Ces données illustrent une dynamique de fertilisation croisée : Coop'Art stimule les imaginaires professionnels, invite à sortir de sa zone de confort et favorise l'émergence de projets individuels ou collectifs.

Opportunités économiques

Les arts, spectacles et activités récréatives est le troisième secteur d'activité qui embauche le plus en Haute-Loire (source France Travail, 4^{ème} trimestre 2024). Ce secteur a progressé de 1,7% par rapport au 4^{ème} trimestre 2023.

Coop'Art génère des opportunités de travail pour ses membres. Il peut s'agir de rémunérations directes pour des prestations ou indirectes via des mises en contact dans le réseau.

« Que m'apporte Coop'Art ? Du travail ! Je suis passé de 600 heures hors du département à 1000 heures quasi tout en Haute Loire » TT, artiste

38% des associés interrogés sur leur capacité à accéder à de nouveaux marchés, déclarent que Coop'Art a effectivement **permis de générer davantage d'activités** au cours des 12 derniers mois.

32% des associés répondants ont obtenu des contrats à la suite d'informations ayant circulé au sein du réseau. 28% ont obtenus des contrats grâce à une mise en relation par les permanents de Coop'Art.

Ces proportions significatives confirment que, même si ce n'est pas sa vocation première, Coop'Art contribue à la création de valeur économique pour ses associés et pour le territoire. Elle contribue à dynamiser l'économie locale et soutenir le développement du secteur culturel.

« L'accès à des marchés et des perspectives de développement, des outils pour faire mon travail » U, entrepreneur

Pistes à creuser

Certaines pistes méritent d'être approfondies :

- Faut-il renforcer l'offre de formation à la carte, notamment en production, technique et diffusion ?
- Comment maintenir une dynamique coopérative sans dilution de l'engagement ni surcharge ?
- Quels leviers pour documenter davantage les effets induits (créations, débouchés, dynamiques de réseau) ?

Contribution à la Vitalité culturelle territoriale

Contexte

Le territoire de la Haute-Loire présente un potentiel culturel important, mais se heurte à des freins structurels persistants qui limitent le développement artistique et l'accès à la culture pour toutes et tous.

La dynamique culturelle locale reste fragile. On y compte peu d'intermittents du spectacle³, majoritairement des techniciens, et les politiques culturelles historiquement peu développées n'ont pas favorisé l'émergence d'une culture professionnelle forte dans le secteur. Les communes disposent de faibles budgets pour leurs saisons culturelles, quand elles existent, et aucune scène labellisée (scène nationale ou conventionnée, ni scène de musiques actuelles) n'est implantée sur le territoire. Ce déficit d'infrastructures et de structuration s'accompagne d'un manque de formation dans le secteur.

Le milieu rural ne favorise pas le développement d'une offre culturelle riche. L'habitat dispersé génère des difficultés d'accès : il faut en moyenne une heure de route⁴ pour se rendre sur un lieu de musique et de danse.

À ces contraintes physiques s'ajoutent des barrières symboliques : une partie de la population ne se sent pas légitime à fréquenter les lieux culturels, notamment ceux consacrés au spectacle vivant.

Pourtant, la Haute-Loire bénéficie d'un tissu associatif culturel dynamique, d'une offre festivalière estivale dense et d'une demande culturelle bien réelle. Le territoire attire des artistes en raison de son cadre de vie, de son coût de l'immobilier relativement bas et des opportunités qui s'y développent. Des néo-ruraux comme des natifs « de retour au pays » contribuent à cette vitalité.

Une génération marquée par les politiques culturelles de décentralisation des années 1980 et par l'éducation artistique, manifeste un désir d'engagement culturel local. Grâce à internet, il est aussi plus facile aujourd'hui pour les acteurs culturels et leur famille de résider en Haute-Loire tout en travaillant ailleurs.

Néanmoins, plusieurs défis demeurent : renouveler les publics, soutenir la professionnalisation du secteur, renforcer les coopérations et élargir l'offre culturelle au-delà des temps forts estivaux. C'est à cette réalité contrastée que Coop'Art choisit d'apporter des réponses structurelles et coopératives.

Proposition Coop'Art

Face aux freins structurels rencontrés par le secteur culturel, Coop'Art déploie une approche systémique, fondée sur les principes de coopération, de mise en réseau et d'intelligence collective. Sa démarche s'inspire de la fertilité permaculturelle : elle agit comme un **écosystème culturel vivant**, dans lequel chaque acteur — qu'il soit artiste, technicien, élu, agent d'une collectivité ou acteur du milieu associatif — contribue à une dynamique commune.

La SCIC Coop'Art (Société Coopérative d'Intérêt Collectif) se positionne comme un facilitateur de synergies à l'échelle du territoire. Elle veille à inclure l'ensemble des acteurs culturels, qu'ils soient sociétaires ou non, et porte une attention particulière à la répartition géographique des initiatives, pour que toutes les zones du département

³ 348 au 2ème trimestre 2024 (source France Travail)

⁴ INSEE Analyse Auvergne-Rhône-Alpes n°144, mai 2022

soient concernées. Elle regroupe actuellement 126 sociétaires⁵ (artistes, techniciens, festivals, salles de spectacles, lieux de résidence, chargés de production-administration-diffusion, média et collectivités locales).

Concrètement, Coop'Art favorise la mise en relation directe entre artistes, techniciens et structures locales (collectivités, associations, tiers-lieux). Cette intermédiation permet de faire émerger des projets culturels là où ils n'auraient pas vu le jour autrement.

Parallèlement, Coop'Art développe des outils et des ressources à destination des élus et porteurs de projets : une boîte à outils territoriale recense contacts, équipements et ressources artistiques disponibles. Le rôle de conseil, l'accompagnement à la structuration de projet, et la mise à disposition de matériel permettent de renforcer la qualité et la faisabilité des initiatives culturelles locales.

Cette dynamique s'appuie également sur un travail de co-développement, où les acteurs analysent ensemble les besoins du territoire et construisent des visions partagées.

L'interdisciplinarité est au cœur de cette approche. Elle élargit les horizons artistiques, mais aussi les modalités d'organisation et de médiation. Coop'Art coopère ainsi avec des collectivités comme le Département de la Haute-Loire pour mettre en œuvre des parcours d'accompagnement à l'émergence de projets culturels, combinant conseil, formation et mutualisation.

Par sa capacité à relier, conseiller, équiper et essaimer, Coop'Art constitue un vecteur de structuration culturelle territoriale, en soutien à l'initiative locale, à l'expression artistique et au développement d'une offre plus riche, plus accessible, et plus ancrée.

Accès à la culture

« Ici tout le monde peut venir, il y a un rapport aux habitants du territoire. » JPS, Scénographe

Coop'Art agit comme un catalyseur culturel sur le territoire de la Haute-Loire. Dans un contexte marqué par une offre culturelle parfois faible ou inégalement répartie, la coopérative permet l'émergence et la réalisation d'événements qui, sans elle, n'auraient probablement pas vu le jour. Grâce à sa capacité à connecter les artistes, techniciens et acteurs territoriaux, **Coop'Art rend possibles des projets culturels adaptés aux réalités locales**. En accompagnant les porteurs de projet, en mettant à disposition du matériel, ou encore en apportant un appui logistique et stratégique, elle favorise la concrétisation d'initiatives là où les ressources manquent et les réseaux font défaut.

Par exemple, à la suite du dé-confinement en 2020, le Pôle Culture du Département de la Haute-Loire a souhaité mettre en œuvre des actions pour soutenir les intermittents du spectacle impactés par la crise sanitaire tout en maintenant une activité artistique pour les habitants et visiteurs du territoire. En étroite coopération avec les services du Département, Coop'Art s'est alors mobilisée pour monter 16 journées de représentations adaptées aux contraintes sanitaires pendant la période estivale (fourniture, installation et exploitation de matériel technique adaptés aux contraintes de lieux non dédiés au spectacle vivant en extérieur, propositions pour la programmation et soutien à la communication).

Coop'Art permet ainsi à des tiers d'organiser des événements qu'ils n'auraient pas pu porter seuls. Elle contribue également à élargir les publics de manifestations existantes et à intégrer l'expression artistique dans des projets de développement social ou

⁵ 126 sociétaires au moment de l'étude d'Utilité sociale au 1er trimestre 2025. Dès le 2ème trimestre 2025 on en dénombrait 132.

éducatif. En ce sens, la coopérative transforme l'accès à la culture en une opportunité partagée. La rencontre entre les œuvres, les artistes et les habitants devient un facteur de cohésion territoriale.

« Sans l'implication de Coop'Art dans le Grand Village Éphémère (matériel & humain) les choses auraient été bien différentes... » FA coordinatrice associative

Nombre d'événements	Liste non exhaustive d'événements rendus possibles grâce à Coop'Art	Nombre de participants
40	Cartes Blanches	840
5	Rencontres professionnelles sur les enjeux du spectacle vivant	400
3	Temps de sensibilisation aux Droits Culturels	200
1	La co-construction du Grand Village Éphémère	4500
2	Deux Cabarets Itinérants dans des lieux non dédiés au spectacle vivant	150
1	Création et diffusion d'un vidéo Mapping pour une commune rurale	1200
2	Création d'un collectif d'artistes La Coop Est Pleine pour le festival d'Aurillac	6000
1	1er Forum professionnel des Réseaux Régionaux des Musiques Actuelles	130

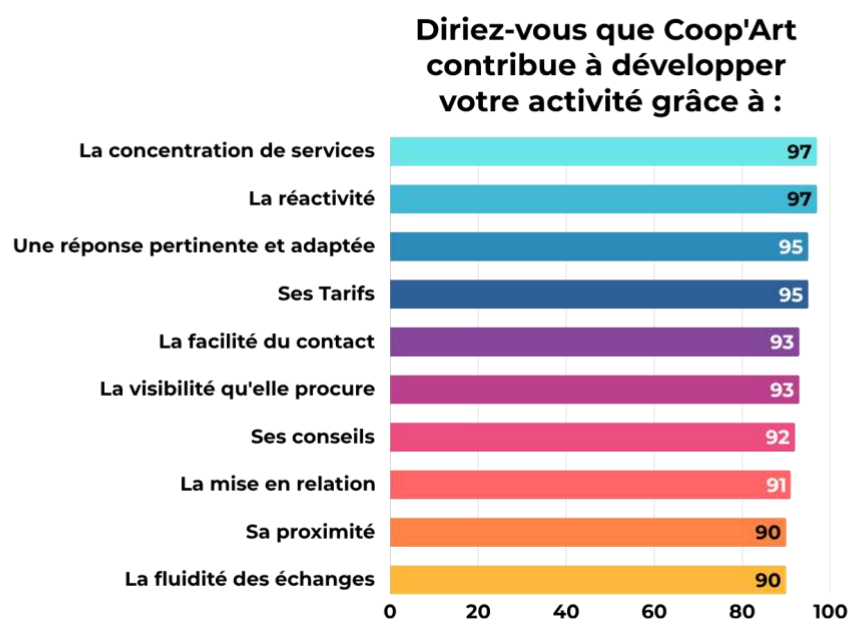
Au travers de ces nombreuses actions (citées ci-dessus) menées auprès des professionnels du spectacle vivant, Coop'Art s'adresse à des publics éloignés de la culture. Elle permet de toucher des habitants de zones rurales, des personnes en situation de précarité ou en insertion, ou encore des populations qui ne se sentent pas légitimes à fréquenter les espaces artistiques. Par sa médiation culturelle et sa volonté de rendre la pratique artistique accessible, Coop'Art dépasse le simple cadre de la diffusion pour proposer de véritables expériences de rencontre et de participation.

Pour preuve, des projets comme : le « Grand Village Éphémère » à Chadrac, l'accompagnement des services du Département dans le cadre du programme « Culture du lien social », le « Cabaret Itinérant » ou encore le mapping au Monastier-sur-Gazeille illustrent cette capacité à ancrer l'action artistique dans les territoires et à en faire un levier de lien social.

Coop'Art joue ainsi un rôle essentiel pour favoriser l'accès à la culture sur son territoire d'action. Elle contribue à renouveler les pratiques, à susciter l'envie d'expérimenter. Elle rend également les initiatives artistiques plus inclusives, plus proches et plus pertinentes au regard des besoins locaux. La coopérative est ainsi actrice des droits culturels en Haute-Loire.

Développement d'une offre de qualité

Le développement d'une offre culturelle de qualité passe d'abord par la **qualité du service rendu** par Coop'Art à ses bénéficiaires. Sur ce point, les résultats sont sans appel : la coopérative bénéficie d'une reconnaissance quasi unanime de la part de ses usagers.



Ces retours expriment bien plus qu'un simple niveau de satisfaction. Ils traduisent une véritable efficacité perçue dans l'accompagnement : Coop'Art sait s'adapter aux besoins spécifiques de chacun, est disponible, compréhensive, rapide dans ses réponses et permet d'éviter les démarches multiples. Cette capacité d'écoute et de réponse sur mesure renforce le sentiment de valorisation des bénéficiaires, leur donne confiance et les encourage à aller plus loin dans leurs démarches.

« Je ne connais pas du tout le milieu du spectacle vivant, et ça me permet de le découvrir de l'intérieur. J'embauche aujourd'hui des comédiens, plutôt que des copains animateurs, on est monté en qualité. »
CG, game designeuse

Coop'Art **facilite l'accès à de nouveaux services** et offres pour ses bénéficiaires, qu'ils soient associés ou non. Coop'Art a développé des fonctions support comme la gestion administrative et comptable, du matériel et des ressources techniques, un soutien à la diffusion et à la production de spectacles ou d'événements.

Ces services restent souvent hors de portée pour les structures culturelles isolées. Leur mutualisation permet un véritable élargissement des opportunités.

Malgré cette progression, il reste à faire beaucoup en termes de diversité d'offre de services et de mutualisation.

« Il y a une dimension d'accompagnement, du conseil au niveau artistique, technique, administratif... on voit les projets se développer. C'est le jour et la nuit par rapport à avant. » LJ, entrepreneur

1 pers/2
déclare avoir accédé,
grâce à Coop'Art, à un
service ou une offre à
laquelle elle n'avait
pas accès auparavant

D'autre part, Coop'Art joue un rôle important dans la conception même des projets. 80 % des répondants au questionnaire estiment qu'ils ont pu concevoir des projets techniquement plus qualitatifs grâce à son appui. Coop'Art permet ainsi aux porteurs de projets d'approfondir leur proposition et de formuler une réponse plus pertinente à une demande initiale.

Cette dynamique aboutit aussi à **l'émergence de nouveaux projets** : 64 % des personnes interrogées affirment que Coop'Art les a aidées à en initier. Coop'Art a contribué à au moins 44 nouveaux projets dont 8 pour des non associés. Elle agit ici comme un facilitateur, un déclencheur. Elle permet à des acteurs de tester des idées, de sortir d'une logique d'isolement, ou simplement d'oser porter une initiative grâce au soutien du collectif. Cet effet est renforcé par la diversité des types d'accompagnement : Coop'Art peut intervenir dans des projets artistiques, techniques, administratifs, événementiels, ou même liés à l'aménagement de lieux.

Coop'Art permet à des acteurs de tester des idées, de sortir d'une logique d'isolement, ou simplement d'oser porter une initiative grâce au soutien du collectif.

Ainsi, Coop'Art élargit et diversifie l'offre culturelle sur le territoire. Grâce à son réseau, elle propose aux programmeurs des ressources artistiques adaptées et pertinentes, qui permettent de répondre à des besoins peu ou mal satisfaits. Elle contribue à l'enrichissement des propositions disponibles dans une démarche d'intermédiation souple⁶, ancrée dans les dynamiques locales.

Vision globale et élargie de l'offre

Coop'Art renforce l'ambition et la vision dans la conception des projets culturels.

66 % des répondants déclarent que Coop'Art leur permet de concevoir des projets plus ambitieux que ce qu'ils auraient imaginé au départ. Ce changement est déterminant : il ne s'agit pas seulement de faire « plus grand » ou « plus visible », mais de pouvoir élargir le champ des possibles dans la phase même de conception du projet. Coop'Art contribue ainsi à déverrouiller des freins — techniques, psychologiques, structurels — qui limiteraient la portée ou la cohérence des actions culturelles sans son intervention.

Par exemple, un maire souhaitait inaugurer la fin de travaux sur une place de sa commune en programmant un show laser (proposé sur le marché) sur la façade du couvent attenant. Des associés de Coop'Art ayant eu vent de l'idée, ont proposé à la mairie une alternative sur mesure : un vidéaste, un vidéo mappeur, un technicien son et éclairagiste, un comédien et un auteur ont collaboré pour concevoir un spectacle son et lumière retraçant en une vingtaine de minutes l'histoire millénaire de la commune. Initialement prévue pour l'inauguration, la création a finalement été programmée trois semaines par an pendant trois ans en période estivale.



En croisant les disciplines, en mobilisant un réseau, elle favorise la confrontation des idées, l'ajustement des ambitions à la réalité du terrain et l'inspiration mutuelle. Elle encourage les porteurs de projet à formaliser leur intention et à penser la cohérence globale de leur démarche.

En ce sens, Coop'Art, par sa démarche de coopération, ne produit pas seulement des effets visibles sur l'offre culturelle : elle modifie en profondeur la façon dont les projets sont conçus en y introduisant de la densité, de la cohérence et de la perspective. Cette

⁶ Façon de concevoir son action au cas par cas et sur mesure, à l'écoute des besoins des professionnels tout en proposant des solutions visant une plus-value en ingénierie technique et en conception artistique, au service des artistes, des publics, et in fine des porteurs de projets.

capacité à élargir les manières de penser et de faire permet de développer des initiatives à la fois pertinentes, solides et fécondes.

Impacts économiques

Au-delà de ses effets culturels, Coop'Art produit des impacts économiques tangibles pour ses usagers, en particulier par la **réduction des coûts, le gain de temps, le soutien à l'emploi et l'ancrage territorial des activités**. Ces effets ne sont pas toujours immédiatement visibles ou mesurés par les acteurs eux-mêmes, mais leur portée est significative.

Un premier effet concerne les coûts évités grâce aux services mutualisés. Selon les données issues du questionnaire, 38 % des associés déclarent avoir évité des dépenses grâce à Coop'Art, soit 37 000 euros économisés sur les douze derniers mois⁷. Ces économies ont plusieurs sources : la mutualisation de logiciels évitant des abonnements ou achats de licence, les conseils techniques ou administratifs gratuits et les échanges de services entre membres sans transaction monétaire... Ce pourcentage peut sembler relativement faible mais peut s'expliquer par une faible conscience des économies réalisées, notamment sur les services informels ou gratuits (conseils, mises en relation, troc de compétences).



37 000€
économisés sur
les douze
derniers mois

Le temps gagné est un autre impact important. 34 % des personnes interrogées déclarent que Coop'Art leur a permis de gagner du temps dans leur activité professionnelle. Parmi les 14 personnes ayant chiffré ce gain, le total estimé atteint 482 heures sur un an, soit environ 69 jours de travail, près de 5 jours par personne. Ce temps économisé sur des tâches de gestion ou de recherche d'information peut être réinvesti dans la création, le développement de projets ou le renforcement des relations partenariales. Il est aussi investi en partie dans le fonctionnement de la coopérative.

Une équipe disponible qui apporte une réponse fluide et efficace, c'est très important quand le temps n'est pas extensible. On n'attend pas 15 jours : ça répond et ça agit. Ouverture d'esprit, adaptable aux différentes demandes. » ND, agent de collectivité

La coopérative influence aussi le **développement de l'emploi culturel**. Sur les 24 structures qui ont embauché au cours des six dernières années, 10 affirment que leur lien avec Coop'Art a eu une incidence directe sur leurs décisions de recrutement. Ce soutien se manifeste à travers un effet rassurant pour les employeurs, un accompagnement administratif, ou encore un cadre plus stable permettant d'envisager la croissance.



10
structures affirment
que leur lien avec
Coop'Art a eu une
incidence directe sur
leurs décisions de
recrutement.

Enfin, l'impact économique se mesure aussi à l'échelle territoriale. 40 % des répondants déclarent que Coop'Art a contribué à localiser leur activité en Haute-Loire au cours des 12 derniers mois. Cela signifie que la coopérative permet à des acteurs culturels de travailler dans leur département de résidence, évitant ainsi des déplacements fréquents. Ce phénomène favorise une meilleure qualité de vie, limite les impacts environnementaux liés aux trajets et renforce l'ancrage local des compétences

⁷ Le questionnaire s'est étendu de septembre à novembre 2024, les douze derniers mois correspondent donc à l'année 2024.

et des pratiques professionnelles. Coop'Art agit ainsi comme un facteur de stabilisation et de relocalisation de l'activité culturelle en Haute-Loire.

Coop'Art a contribué à localiser l'activité en Haute-Loire.

En résumé, les effets économiques de Coop'Art sont multiples : elle permet de faire mieux avec moins, de gagner du temps et de l'énergie, de sécuriser des dynamiques d'emploi et de renforcer l'ancrage territorial de la culture.

C'est en sensibilisant davantage les parties prenantes au travail en coopération que Coop'Art les aidera à amplifier leurs impacts économiques positifs.

Conclusion

La SCIC Coop'Art s'impose comme un **acteur clé du développement culturel en Haute-Loire**. En fédérant artistes, techniciens, collectivités et porteurs de projets, elle a créé un **écosystème coopératif singulier**, alliant mutualisation des ressources, solidarité professionnelle et innovation.

Son impact est multiple : structuration du secteur culturel, réduction de l'isolement des acteurs, création d'opportunités économiques et renforcement de l'attractivité territoriale. Grâce à une gouvernance participative et des outils adaptés, elle a permis l'émergence de projets ambitieux, tout en ancrant durablement la culture dans les dynamiques locales.

Les résultats de cette étude confirment son utilité sociale et économique, avec des retombées concrètes : organisation d'événements, création d'emplois, optimisation des coûts et meilleure visibilité des professionnels. Coop'Art ne se contente pas d'accompagner la culture, elle en fait un **levier de cohésion et de développement pour le territoire**.

Étude réalisée par : Jean-Baptiste Waller-Bullot, Flora Fontvieille, Manouche Fournier, Jérôme Tournayre, Sandrine Gaubert, Erwan Le Roy-Arnaud et Jérémie Langlois.

Accompagnement : Hélène Duclos TransFormation Associés

Avec le soutien : Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) et Haute-Loire Le Département



6, Bd de la République - 43000 Le PUY-EN-VELAY
04 43 07 50 38 - coordination@coopart.fr - www.coopart.fr

